

SDEG 16

308, rue de Basseau
16021 ANGOULEME Cedex
Téléphone : 05 45 67 35 00
Télécopie : 05 45 67 35 20
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr
Site internet : www.sdeg16.fr



**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
n° 2017181CS0201**

Comité Syndical du 30 juin 2017

**Date de convocation : 20 juin 2017
Date d'affichage : 3 juillet 2017**

OBJET : Budget principal 2017 : décision modificative n°2.

L'an deux mille dix-sept, le trente du mois de juin à 9 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni à l'amphithéâtre du Crédit Agricole, rue d'Epagnac à Soyaux, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : en l'absence de Madame Sylviane BUTON, secrétaire, Monsieur Jean-François DUVERGNE a été désigné secrétaire de séance.

Nombre total de délégués :	81
Quorum :	41
Nombre de délégués présents au moment du vote :	45
Nombre de procurations au moment du vote :	8

Le Président

Demande à Mademoiselle Laure GAUTHIER, Directrice Générale des Services du SDEG 16, de présenter ce point de l'ordre du jour.

Mademoiselle Laure GAUTHIER expose :

- Que la proposition de décision modificative n°2 du budget principal 2017 est la suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT - Dépenses

C	F	A	O	S	R/O	Libellé	DM 2017 n°2
011	01	60623			R	Alimentation	3 000,00
	01	6132			R	Locations immobilières	330,00
	01	615221			R	Entretien et réparations bâtiments publics	10 000,00
	814	615232			R	Entretien et réparations réseaux	150 000,00
Total chapitre 011							163 330,00
023	01	023			O	Virement section d'investissement	-213 702,13
Total chapitre 023							-213 702,13
67	814	678		EP215	R	Charges exceptlles - Vapeur de Mercure	891,00
	814	678		EP216	R	Charges exceptlles - Vapeur de Mercure	678,60
	814	678		EP275	R	Charges exceptlles - Tx neufs + variateurs	171,00
Total chapitre 67							1 740,60
MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							-48 631,53

SECTION FONCTIONNEMENT - Recettes

C	F	A	O	S	R/O	Libellé	DM 2017 n°2
74	814	74748		EP217	R	Attributions et participations	-15 910,66
	814	74748		EP277	R	Attributions et participations	-186 294,71
	814	74748		EPE	R	Attributions et participations	150 000,00
	816	74748		CE377	R	Attributions et participations	-6 000,00
	816	74758		CE377	R	Attributions et participations	6 000,00
Total chapitre 74							-52 205,37
77	814	7788		EP275	R	Produits exceptels - Tx neufs + variateurs	410,10
	814	7788		EP215	R	Produits exceptionnels - Vapeur de Mercure	3 564,00
	814	7788		EP216	R	Produits exceptionnels - Vapeur de Mercure	2 743,20
Total chapitre 77							6 717,30
MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT							-45 488,07

SECTION INVESTISSEMENT - Dépenses

C	F	A	O	S	R/O	Libellé	DM 2017 n°2
23	814	2315	297		R	EP Cartographie	5 000,00
	816	2315	35397		R	FACE S - Sécurisation des réseaux	-39 000,00
	816	2315	35407		R	RDE FACE A/B Renforcement & Ext Réseaux	-93 000,00
	816	2315	35407E		R	RDE FACE E Extensions Réseaux	-22 500,00
	816	2315	35427		R	RDE FACE C Effacement Réseaux	-51 000,00
Total chapitre 23							-200 500,00
041	816	2762		RDE397	O	RDE FACE S Sécurisation des réseaux	-6 500,00
	816	2762		RDE407	O	RDE FACE A/B Renforcement & Ext Réseaux	-15 500,00
	816	2762		RDE407E	O	RDE FACE E Extensions Réseaux	-3 750,00
	816	2762		RDE427	O	RDE FACE C Effacement Réseaux	-8 500,00
Total chapitre 041							-34 250,00
MONTANT TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT							-234 750,00

SECTION INVESTISSEMENT - Recettes

C	F	A	O	S	R/O	Libellé	DM 2017 n°2
021	01	021			O	Virement de la section fonctionnement	-213 702,13
Total chapitre 021							-213 702,13
10	01	10222			R	FCTVA	820,20
Total chapitre 10							820,20
13	816	1321	35397		R	RDE FACE S Sécurisation des réseaux	-26 000,00
	816	1321	35407		R	RDE FACE A/B Renforcement & Ext Réseaux	-62 000,00
	816	1321	35407E		R	RDE FACE E Extensions Réseaux	-15 000,00
	816	1321	35427		R	RDE FACE C Effacement des réseaux	-34 000,00
	814	13248	217		R	EP Campagne Vapeur de Mercure	15 910,66
	814	13248	277		R	EP Travaux neufs	160 102,88
	816	13248	377		R	CE Ext & Raccordements	-20 000,00
	814	13258	277		R	EP Travaux neufs	15 185,88
	816	13258	377		R	RDE Ext & Raccordements	20 000,00
	814	1328	277		R	EP Travaux neufs	11 005,95
	816	1328	366		R	RDE Ext & Raccordements	15 676,56
Total chapitre 13							80 881,93
16	816	1641	35397		R	RDE FACE S - Sécurisation des réseaux	-6 500,00
	816	1641	35407		R	RDE FACE A/B Renforcement & Ext Réseaux	-15 500,00
	816	1641	35407E		R	RDE FACE E Extensions Réseaux	-3 750,00
	816	1641	35427		R	RDE FACE C Renf & Ext Réseaux	-8 500,00
Total chapitre 16							-34 250,00

041	816	2315		RDE397	O	RDE FACE S - Sécurisation des réseaux	-6 500,00
	816	2315		RDE407	O	RDE FACE A/B Renforcement & Ext Réseaux	-15 500,00
	816	2315		RDE407E	O	RDE FACE E Extensions Réseaux	-3 750,00
	816	2315		RDE427	O	RDE FACE C Ext Réseaux	-8 500,00
Total chapitre 041							-34 250,00
27	816	2762		RDE397	R	RDE FACE S - Sécurisation des réseaux	-6 500,00
	816	2762		RDE407	R	RDE FACE A/B Renforcement & Ext Réseaux	-15 500,00
	816	2762		RDE407E	R	RDE FACE E Extensions Réseaux	-3 750,00
	816	2762		RDE427	R	RDE FACE C Ext Réseaux	-8 500,00
Total chapitre 27							-34 250,00
MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT							-234 750,00

BUDGET PRINCIPAL 2017 - RECAPITULATIF

	Budget primitif 2017 + restes à réaliser 2016 + décision modificative 2017 - n°1		Décision modificative 2017 n°2		Budget global 2017	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	20 601 459,02	21 316 805,79	-48 631,53	-45 488,07	20 552 827,49	21 271 317,72
Investissement	64 947 350,11	64 947 350,11	-234 750,00	-234 750,00	64 712 600,11	64 712 600,11
Total	85 548 809,13	86 264 155,90	-283 381,53	-280 238,07	85 265 427,60	85 983 917,83
Différence	715 346,77		3 143,46		718 490,23	

Abréviations utilisées dans le projet de décision modificative :

- EP : éclairage public
- CE : communications électroniques
- RDE : résx publics de distribution d'électricité
- AE : alimentations électriques (extensions et raccordements)
- RODP : redevance d'occupation du domaine public
- C : Chapitre
- F : Fonction
- A : Article
- O : Opération
- S : Service
- R/O : Réel ou Ordre
- RaR : Rar
- CEE : certificats d'économies d'énergie.
- Ajust. : Ajustement
- MeL : Mises en lumière
- Renfo. : renforcement
- Sécuris. : sécurisation
- Résx : réseaux
- Tx : travaux
- Subv. : subventionné
- AC : appuis communs
- Cnes U.M : Communes urbaines mutualisées
- Cnes U.NM : Communes urbaines non mutualisées
- Charges exceptiles : charges exceptionnelles
- Produits exceptels : produits exceptionnels

Le Président

Précise :

- Qu'il appartient au Comité Syndical d'en débattre, d'en délibérer et, si sa décision est favorable, de donner pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la délibération.

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, procède au vote par chapitre :

- Approuve, à l'unanimité, les dépenses de fonctionnement de la décision modificative n°2 du budget principal 2017, telles que proposées :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011 :

53 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 023 :

53 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 67 :

53 pour
0 contre
0 abstention

Les dépenses de fonctionnement de la décision modificative n°2 du budget principal 2017 sont approuvées.

- Approuve, à l'unanimité, les recettes de fonctionnement de la décision modificative n°2 du budget principal 2017, telles que proposées :

Recettes de fonctionnement :

Chapitre 74 :

53 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 77 :

53 pour
0 contre
0 abstention

Les recettes de fonctionnement de la décision modificative n°2 du budget principal 2017 sont approuvées.

- Approuve, à l'unanimité, les dépenses d'investissement de la décision modificative n°2 du budget principal 2017, telles que proposées :

Dépenses d'investissement :

Chapitre 23 :

53 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 041 :

53 pour
0 contre
0 abstention

Les dépenses d'investissement de la décision modificative n°2 du budget principal 2017 sont approuvées.

- Approuve, à l'unanimité, les recettes d'investissement de la décision modificative n°2 du budget principal 2017, telles que proposées :

Recettes d'investissement :

Chapitre 021 :

53 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 10 :

53 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 13 :

53 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 16 :

53 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 041 :

53 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 27 :

53 pour
0 contre
0 abstention

Les recettes d'investissement de la décision modificative n°2 du budget principal 2017 sont approuvées.

- En conséquence, l'intégralité de la décision modificative n°2 du budget principal 2017, telle que présentée, est approuvée, à l'unanimité, par le Comité Syndical qui donne également pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

En application des articles L.5721-4 et L.3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus et ont tous les membres présents signé au registre.